



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**7 décembre 2018**

Présents :

Bernadette Baup, Albane Bronner, Annie Chevillard, Liliane Collomb, Monique Dalbe, Bernadette Dubant, Monique Gautheron, Claire Guicherd, Marie-Astrid Mach, Sophie Moncada, Agnès Moreau, Danielle Phanon, Lucette Ribet, Isabelle Roche

Gérard Anel Régis Baïetto,, Gérard Brisbois, Claude Bronner, Jean-Marc Catti, Francis Charpentier, Guy Chouquet, Marcel Collomb, Gérard Dangles, Frédéric Engasser, , Bruno Froment, Michel Gautheron, Joseph Guillen, Chanh Mach, Marc Mazade, Philippe Moncada, Marc Moreau, Christian Pelissier, Christian Pesenti, René Phanon, Philippe Rege, Michel Ribet

Excusés : Martine et Gérard Espitallier, Marie Claire Terrier et Marcel Calvat, Guy Forestier

### Ordre du jour :

- 1) Rapport moral ;
- 2) Rapport financier ;
- 3) Cotisations 2019 ;
- 4) Budget prévisionnel 2019 ;
- 5) Renouvellement des membres du conseil d'administration ;
- 6) Présentation des nouveaux maillots ;
- 7) Calendrier 2019 ;
- 8) Questions diverses

Sur convocation du président, les membres de l'association « Les Déjantés du Trièves » se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 7 décembre 2018 à 19 heures à Cornillon en Trièves.

Le président constate la présence de 33 adhérents présents pour 42 adhérents inscrits en 2018. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président souhaite la bienvenue à 3 nouveaux adhérents : Sophie et Philippe Moncada, Philippe Rege

#### 1) Rapport moral.

L'année 2018 a été riche en événements organisés ou soutenus par les Déjantés :

- Du 25 au 29 mai : randonnée dans le Vercors, 17 participants ;
- Participation bénévole à la Course de la Résistance le 8 mai ;
- Participation bénévole au raid VTT « Les chemins du soleil » les 11 et 12 mai ;
- Le trail des passerelles au mois de juillet ;
- L'accueil et l'accompagnement sur les routes triévoises d'un groupe de cyclotouristes montpelliérannais durant 4 jours au mois de juillet ;
- L'accueil d'un club ardéchois et l'accompagnement des sorties d'un club ardéchois ;
- Notre randonnée traditionnelle d'automne en Corse au mois de septembre ;

- L'accueil d'un jeune savoyard qui a effectué un tour de France en vélo en 3 mois après avoir parcouru 8 000 km et franchi 200 cols ;
- Les sorties hebdomadaires ont eu lieu pratiquement chaque dimanche mais la participation des adhérents a été cette année faible.

Concernant le bénévolat, Gérard rappelle le soutien majeur apporté par la société Idée Alpe lors de l'organisation des manifestations « Le Festival de randonnées en Trièves » qui a permis au club d'enregistrer de substantielles subventions, ce qui a garni confortablement notre compte sur livret. Il est donc naturel qu'en retour nous répondions au besoin de bénévoles lors du trail des passerelles, organisé par cette même société.

Le nombre d'adhérents au club est en constante augmentation puisque nous étions 42 en 2018. Mais le nombre de licenciés est lui en constante diminution, 17 pour 2018. L'adhésion à la FFCT ponctionnant la quasi intégralité de la cotisation (44 € de licence pour 50 € d'adhésion) et cette adhésion n'ayant pour intérêt principal que la couverture de l'assurance de la Fédération, Gérard va prospecter en 2019 auprès des compagnies d'assurance pour évaluer le coût d'une couverture équivalente à celle proposée par la fédération. Dans le cas d'une recherche positive, il sera proposé à la prochaine assemblée générale de ne plus adhérer à la FFCT mais de souscrire une assurance club auprès d'une compagnie d'assurance.

## 2) Rapport financier.

Gérard présente le bilan au 30 novembre 2018 :

| Libellé          | Actif    | Passif   | Commentaires                              |
|------------------|----------|----------|---|
| Report à nouveau |          | 4 472,41 | Résultat de l'année précédente            |
| Compte d'attente |          | 5 85,00  | Chèque d'hôtel Corse non débité à ce jour |
| Souscription CA  | 15,30    |          | Action Crédit agricole                    |
| Compte courant   | 621,41   |          |   |
| Livret A         | 4 670,33 |          |   |
| Caisse           | 11,21    |          |   |
| TOTAUX           | 5 318,25 | 5 057,41 |   |
| RESULTAT         | 260 784  |          |   |

Compte d'exploitation 2018 :

| Libellé                     | Débit  | Crédit   | Commentaires   |
|-----------------------------|--------|----------|--|
| Achat divers                | 125,70 |          | Pot d'accueil dans le Vercors + bouffettes aux Montpelliérains                           |
| Licences FFCT               | 803,50 |          |  |
| Adhésion association locale | 20,00  |          | Adhésion à Trièves Actions Tourisme  |
| Frais bancaires             | 43,70  |          | 49 € de carte bleue moins 5,30 € de remboursement de frais prélevés à tort par la banque |
| Cotisations adhérents       |        | 1 050,00 |  |
| Produits exceptionnels      |        | 203,46   | 200 € de compensation aide à Idée Alpe + arrondis de règlement                           |
| Produits financiers         |        | 0,28     | Les intérêts 2018 ne sont pas connus à ce jour   |
| TOTAUX                      | 992,90 | 1 253,74 |  |
| RESULTAT                    |        | 260,84   |  |

Le président demande que soient votés ensemble la validation du rapport moral et celle du rapport financier, cette demande est acceptée par l'assemblée.

L'assemblée approuve à l'unanimité ces deux rapports.

### 3) Cotisations 2019.

Le président demande à l'assemblée de choisir entre :

- Proposition 1 : le maintien des cotisations actuelles, soit 50 € pour une personne seule, 80 € pour un couple et 25 € pour un jeune de moins de 18 ans ;
- Proposition 2 : Ou l'augmentation de 5 € par personne, soit 55 € pour une personne seule, 90€ pour un couple mais toujours 25 € pour un jeune de moins de 18 ans.

La proposition 1 recueillant 10 voix contre 9 voix à la proposition 2, le montant des cotisations restera donc inchangé en 2019.

### 4) Budget prévisionnel 2019.

| Libellé                     | Débit | Crédit | Commentaires                             |
|-----------------------------|-------|--------|--|
| Location domaine internet   | 70    |        |  |
| Frais postaux               | 35    |        |  |
| Achat divers                | 150   |        | Fournitures de bureau                    |
| Affiliation FFCT            | 55    |        | Adhésion du club à la FFCT               |
| Licences FFCT               | 700   |        | Adhésion des adhérents                   |
| Adhésion association locale | 20,00 |        | Adhésion à Trièves Actions Tourisme      |
| Frais bancaires             | 50    |        | carte bleue                              |
| Adhésions                   |       | 1 035  |  |
| Produits exceptionnels      |       | 200    | A condition d'obtenir l'aide d'Idée Alpe |
| Produits financiers         |       | 15     |  |
| TOTAUX                      | 1 160 | 1 250  |  |
| RESULTAT                    |       | 90     |  |

Le président attire l'attention des adhérents sur le fait que ce résultat positif ne peut être garanti qu'à la condition d'une participation significative des adhérents à l'organisation du trail des passerelles. Sans cette aide de la société Idée Alpe, le résultat serait négatif.

La Fédération française de cyclotourisme n'ayant pas encore annoncé le montant des licences pour 2019 et les adhérents désirant prendre une licence n'étant pas connu au moment de l'établissement de ce budget, celui-ci est susceptible d'être en décalage très net avec le réalisé.

Le président met aux voix l'acceptation de ce budget prévisionnel. Ce budget est adopté à l'unanimité.

### 5) Renouvellement des membres du conseil d'administration.

Les cinq membres actuels du Conseil d'administration sont :

- Gérard Dangles, président ;
- Claude Bronner, secrétaire ;
- Christian Pesenti, trésorier ;
- Joseph Guillen, membre ;
- Marc Moreau, membre.

Les cinq membres du conseil actuel se représentent.

Deux nouveaux adhérents font spontanément acte de candidature :

- Albane Bronner ;
- Gérard Brisbois.

Le président demande à l'assemblée si elle veut voter séparément pour chacun des membres ou bien si elle souhaite voter globalement pour le conseil d'administration composé des 7 membres candidats.

Cette deuxième solution ayant la faveur de l'ensemble des adhérents, le président mes aux voix l'accord de l'assemblée pour ce conseil d'administration. Ce conseil est adopté à l'unanimité.

Le président annonce que l'année 2019 sera celle de son dernier mandat.

#### **6) Présentation de maillots pas la société DMTEX.**

Monsieur Mauguen de la société DMTEX nous présente sa gamme de vêtements adaptée aux cyclotouristes. Il précise que les maillots pourront être fabriqués à l'identique des maillots actuels avec les inscriptions souhaitées par le club. Il nous fournira dès que possible les coûts exacts de chaque pièce. Il précise aussi qu'après une commande globale initiale les rassorts pourront se faire à l'unité

Après présentation et essais, les adhérents sont favorables à confier la fourniture de nos nouveaux maillots à la société DMTEX. Les adhérents sont appelés à préciser leur commandes le plus tôt possible, les coûts étant fonction du volume commandé.

Suite à cette présentation Joseph Guillen propose à l'assemblée une aide de 250 € du Crédit Mutuel en échange de l'inscription « Crédit Mutuel » sur les maillots.

Le président met cette proposition aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

#### **7) Calendrier 2019.**

Le président propose pour l'année 2019 qu'un certain nombre de tâches soit assuré par les adhérents :

- Sorties hebdomadaires : personne ne souhaitant pour l'instant prendre en charge cette organisation, il reste 4 mois avant la reprise des sorties pour qu'un adhérent la prenne en charge ;
- Sorties Vélo à assistance électrique : Marcel Collomb veut bien organiser ces sorties. Il souhaite être secondé par d'autres et se charge de constituer le noyau administrateur de ces sorties ;
- Sortie de printemps : elle est prévue le week-end de la Pentecôte les 8, 9 et 10 juin. Nous nous baserons à Saint-Félicien dans l'hôtel tenu par la famille Decorps. Bruno Froment fournira le tracé des circuits de l'Ardéchoise qui serviront de base à nos randonnées. Un Doodle sera proposé pour connaître les adhérents intéressés ;
- Sortie d'automne : elle se déroulera dans les Pyrénées sur 8 jours dans la ; première quinzaine de septembre. Un Doodle sera proposé pour savoir qui est partant et à quelle date. Claude et Albane Bronner, Gérard Brisbois et Jean-Marc Catti souhaitent assurer l'organisation de cette randonnée.

Après la visualisation de quelques photos des précédentes randonnées, de l'année 2009 à 2018, et personne ,ne demandant plus la parole, l'assemblée se termine à 21 heures.